Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_070-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Délibération n° 2026.070

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 mars 2026 à 19 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Mars Deux Mil Vingt-Six** à dix-neuf heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	45
Pouvoirs :	4
Votants :	49

Date de la convocation : 3 mars 2026

Date d'Affichage : 10 mars 2026

Vote :	
Pour :	49
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Laurence CHEREL – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à JC RAULT

Gilbert BOUFFORT assistait à la séance

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Éric BESSON – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA –Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Antoine MADEC – Jean-Claude NOEL – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_070-DE

Fougères Agglomération **2026.070**

2026.070 - Marchés publics – 20251300 – Requalification de la rue Kastler, ZA de l'Aumaillerie – Attribution

Considérant que le projet de requalification de la rue Kastler a été approuvé, Fougères Agglomération a décidé de lancer un marché public afin de remettre en état la rue.

Considérant qu'une consultation a été publiée le 3 décembre 2025 pour une remise des offres le 13 janvier 2026 à 12h00. Que dans le délai imparti, sept (7) entreprises ont remis une offre, à savoir : MARC SA – EVEN SAS, PIGEON TP, LTP LOISEL SAS, BEAUMONT TP – HENRY FRERES, S.T.P.O – EUROVIA ATLANTIQUE LAVAL, SAS SOTRAV, et, POTIN TP.

Considérant que l'estimation du Maître d'Oeuvre pour ce projet était de 474 676,60 € HT, et que l'offre la moins disant financièrement est de 384 895,65 € HT.

Considérant que l'entreprise ayant remis l'offre économiquement, environnementalement et socialement la plus avantageuse est le groupement composé des entreprises STPO (mandataire) et EUROVIA ATLANTIQUE LAVAL pour un montant de 393 793,35 € HT soit 472 552,02 € TTC. Le Titulaire pressenti a obtenu les notes suivantes :

Entreprise	Note Prix / 70	Note technique / 30	Note / 100
STPO – EUROVA ATLANTIQUE LAVAL	68,42	30	98,42

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu l'avis favorable de la Commission commande publique en date du 17 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** le marché public n° 20251300 – Requalification de la rue Kastler au groupement représenté par S.T.P.O pour un montant de 393 793,25 € HT ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Fait et délibéré en séance le 09/03/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_070-DE